

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2016

Convocations adressées le 22 avril 2016

ORDRE DU JOUR

- *Sécurisation Ecole*
- *Accessibilité*
- *Infos et questions diverses*

L'an deux mil seize et le vendredi vingt-neuf avril, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie à vingt heures et trente minutes, sous la présidence de M. Maurice MOCQUOT, Maire.

Etaient présents : Mme Aline GALLY, Adjointes ;

Mmes Bernadette BARBIER, Marie CASTEL, Isabelle DOMINJON, Monique OTTELET ;
M. Bernard DEVELEY, Pascal FEVRE, Eric MANACH

Absents excusés : Mrs André LEFEVRE, Vincent AHÜ (pouvoir à Maurice MOCQUOT)

Absents : -

Secrétaire : Mme Bernadette BARBIER



SECURISATION ECOLE

Visa Préfecture le :

Le Maire présente à l'Assemblée les devis reçus pour la sécurisation de l'Ecole. Après délibération, le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise AD Electricité pour un montant de 4 676.89 € HT et charge le Maire de demander une subvention à l'Etat.

ACCESSIBILITE

• **Programme 2016** :

- *Places handicapés : 2 places au stade et 1 place à la salle des loisirs, estimation à 3 000.- € HT*
- *Mairie : Réfection des marches, nez marche antidérapant, agrandissement de la rampe*
- *Ecole : nez marche antidérapant, rampe de seuil pour le préau*
- *Salle des Fêtes : grilles avaloir PMR à remplacer*

Les demandes de devis sont en cours et des subventions seront demandées.

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

* **Commission voirie** : *La Commission voirie a procédé au repérage des rues qui sont à refaire. Il s'agit des rues suivantes : rue du Croût Jacquin, rue la Berdoche, rue à Denis, rue Haute, rue du Puits de la Treux, rue du Porche Couvert dont les priorités sont les rues du Porche Couvert et du Puits de la Treux. Le bureau d'étude ECMO d'Auxerre a été contacté pour ces faisabilités.*

* **Eclairage Public** : *Il est demandé un diagnostic de l'éclairage public dans l'objectif d'économie d'énergie.*

* **Carte communale** : *Le Maire informe le Conseil Municipal que l'enquête publique pour la carte communale démarrera le lundi 23 mai et se terminera le vendredi 24 juin.*

* **Station d'Épuration** : *Démarrage des travaux vendredi 29 avril 2016.*

* **Indemnité du percepteur** : *Le Conseil Municipal accepte de verser au Percepteur de Chablis l'indemnité de Conseil pour l'année 2015 conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel en cours, soit un montant de 353.56 € Brut.*

** **Dotations 2016** : Le Maire informe le Conseil que les dotations perçues sont en baisse par rapport à 2015.*

La séance a été levée à 22h05.

Varennnes, le 02 mai 2016

Le Maire,

Maurice MOCQUOT